

LE MAGAZINE DE

# Saint Martin du Tertre *en Bourgogne*



[www.stmartindutertre.yonne.fr](http://www.stmartindutertre.yonne.fr) · [www.facebook.com/mairiesaintmartindutertre](https://www.facebook.com/mairiesaintmartindutertre)

OCTOBRE 2021



**LE FUTUR  
CITY STADE P8**



**LE CONSEIL  
MUNICIPAL  
DES JEUNES P14**



**LE MONUMENT  
AUX MORTS P22**

# LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## LISTE « ENSEMBLE ET AUTREMENT POUR LES MARTINOTS »



**Daniel CORDILLOT**  
Maire



**Christine KABAT**  
Adjointe chargée des  
Finances



**Denis PARIS**  
Adjoint chargé de l'Envi-  
ronnement, des Travaux,  
de l'Urbanisme et du  
Patrimoine Communal



**Céline LORGE**  
Adjointe chargée des  
Affaires Sociales et  
Scolaires



**Alain PICQ**  
Adjoint chargé de la Vie  
Associative, des Affaires  
Culturelles, des Fêtes et  
Cérémonies et du Commerce



**Morgane STETTLER**  
Déléguée au CCAS et à  
la Jeunesse



**Philippe GAUTROIS**



**Catherine ARNOULD**  
Chargée de la  
Communication



**Luc LEGRON**



**Amandine VAHER**



**Romaric ARAULT**



**Alexandra TERRINHA**



**Zyed FARHAOUI**



**Mumevver TURHAN**



**Emmanuel-Joanny  
BINON**

## LISTE « LA FORCE D'UNE ÉQUIPE POUR NOTRE VILLAGE »



**Joseph AGACHE**



**Nadia BRODE**



**Francis BERRY**

## LISTE « COLLECTIF SOLIDAIRE MARTINOT »



**Christelle LOMBARDO**

# LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Après près de deux ans de confinements et de couvre-feux périodiques durant lesquels toute vie associative et tous rendez-vous collectifs conviviaux ont été balayés, l'espoir d'un retour à une certaine insouciance nous semblait acquis au début de l'été. Très rapidement cependant, les préoccupations liées au retour des risques sanitaires se sont amplifiées, nous jetant de nouveau dans une période d'incertitude.

Malgré tout, plusieurs associations Martinotes en sommeil ont décidé de reprendre leurs activités. Nous les en remercions. De même, nous tenons particulièrement à remercier les associations qui ont proposé manifestations et activités pour animer notre commune cet été.

Nous voulons valoriser le travail de nos associations. Je les remercie pour leur vitalité, elles sont une richesse pour notre vie locale.

Nous avons organisé le 18 septembre une journée de rencontre avec chacune d'entre elles avec diverses animations pour tous les visiteurs.

Même si les occasions de nous rencontrer et d'échanger ont été rares en raison des contraintes sanitaires, soyez assurés que l'équipe municipale élue en juin 2020 s'est attachée, depuis un peu plus d'un an, à gérer avec assiduité, motivation et dynamisme l'ensemble des affaires de la commune.

Nous tentons d'améliorer l'état visuel de notre commune. L'aménagement du Rond-point, même s'il faut attendre que la végétation pousse, pour l'apprécier pleinement, l'entretien général de la commune, même si, il faut bien le reconnaître, la conjonction d'un effectif d'agents réduit et l'exceptionnelle humidité de cet été ont fait que nous avons parfois été dépassés pour les tontes, en sont quelques manifestations concrètes.

Nous avons lancé plusieurs projets. Les écoles, la jeunesse, les problèmes de stationnement et de circulation, le fleurissement, mais aussi la maîtrise des dépenses et la recherche de subventions sont au cœur de nos préoccupations.

Nos aînés ne sont pas oubliés. Si la situation le permet, nous comptons bien renouer cette année avec le traditionnel repas de fin d'année.

De tout cela, vous trouverez l'écho au fil des pages de ce premier numéro de notre magazine rénové.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bel automne, dans le respect des mesures barrières et des dispositions sanitaires qui pourraient à nouveau s'imposer.

Daniel CORDILLOT

## VOUS INFORMER

### Le site Internet

[www.stmartindutertrebonne.fr](http://www.stmartindutertrebonne.fr)

### La Page Facebook

[www.facebook.com/mairiesaintmartindutertre](https://www.facebook.com/mairiesaintmartindutertre)

### Panneau Pocket



En vous y abonnant, vous recevez automatiquement des notifications sur votre mobile : des alertes de la Préfecture, des alertes météo, les travaux en cours, les fermetures de la Mairie...

Pas de compte à créer, la commune ne sait pas qui télécharge l'application.

### Mode d'emploi :

**EN 4 CLICS**

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le 📍 à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

# Les Services Administratifs

**Corinne MOUROUX**

Responsable du personnel communal, elle est aussi en charge de l'Urbanisme, de l'Etat-Civil, des Élections, des Délibérés du Conseil Municipal et de la Caisse des Écoles.

En 1983, elle répond par hasard à une annonce de la mairie dans l'Yonne Républicaine, elle y est embauchée le jour de son anniversaire ! Mère d'un grand fils, elle aime la moto, la marche et la cuisine.

**Sylvie MATHIEU**

En charge de l'accueil et de l'Urbanisme. A 50 ans, grand-mère d'une petite fille de 4 ans, son parcours est multiple : elle tient d'abord un restaurant pendant huit ans en Seine et Marne, change de voie pour travailler à Saint-Martin comme Agent Technique.

Ensuite elle passe son BAFA et encadre les enfants à la garderie, puis elle s'occupe de la Poste. Ses passions : ses trois chiennes, la Zumba et la musique.

**Hayriyé CAGLAYAN**

Chargée de la comptabilité, du budget et de la paye.

Maman de deux enfants, 33 ans, Hayriyé commence à travailler à la mairie de Saint-Martin en 2010, dès l'obtention de son BTS au lycée de Sens. Tout d'abord à l'accueil, elle n'a cessé d'évoluer dans son métier. Ce qu'elle aime : la musique et le théâtre.

**Jade BUSSY**

Nouvellement arrivée, à 23 ans, elle partage son temps de travail entre l'Agence Postale Communale et la Maison de l'Enfance. Elle est originaire de Saint-Clément où elle a travaillé 4 ans en tant qu'animatrice périscolaire.

Sa passion : le basket qu'elle pratique 3 fois par semaine plus les Week-End à Sens au niveau pré-national.

# HB Travaux Publics

**4 bis rue des Prunelliers**

**89100 ST-MARTIN-DU-TERTRE**

**03 86 86 85 49**

**hbtravauxpublics@orange.fr**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & 14 h à 17 h

Tél : 03 86 65 08 79 – 09 60 37 41 41

E-mail : [mairie.stmartindutertre@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmartindutertre@wanadoo.fr)

Page Facebook : Mairie de Saint Martin du Tertre – Yonne

Site Internet : [www.stmartindutertreyonne.fr](http://www.stmartindutertreyonne.fr)

## TARIFS COMMUNAUX

### Salle Polyvalente, capacité d'accueil 150 personnes

Week-end : 215 € pour les Martinots / 437 € pour les extérieurs

Cautions : 350 € pour les dégâts matériels, 80 € pour le ménage pas ou mal fait et désistement tardif, 2000 € pour le défibrillateur

Une attestation d'assurance garantie responsabilité civile du locataire est demandée.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, garçon ou fille, doivent se faire recenser à partir du 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants. Il suffit de se rendre en Mairie muni du livret de famille et de la carte d'identité de l'intéressé.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elle relève, à l'exception de certains cas, d'une démarche volontaire auprès de votre Mairie.

Sont inscrits automatiquement par l'INSEE sur les listes électorales :

- Les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- Les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- Les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

## INTERCOM

Intercom est un service de bus sur réservation. Un minibus ou une voiture vient vous chercher pour vous emmener à votre arrêt de destination. Le plan des trajets Cartobus et la grille des horaires sont à votre disposition à la Mairie.



## NUMÉROS UTILES

**15** Samu

**17** Police

**18** Pompiers

**30 20** Harcèlement scolaire

**39 19** Violences Femmes Info

**114** Numéro d'Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

**113** Drogues Alcool Tabac Info Service

**115** Hébergement d'Urgence

**119** Enfance Maltraitée



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Tél : 03 86 66 08 37



## BIBLIOTHÈQUE COLETTE

Horaires :

Mercredi de 16 h à 18 h & Samedi de 10 h 30 à 12 h 30



## CCAS

Permanences un samedi matin sur deux.  
Rencontre possible dans la semaine sur RDV.



## LA SANTÉ

MÉDECIN - Maurice COHEN **06 58 78 39 15**

SOS MÉDECINS **36 24**

CABINET INFIRMIER - Odile VETEL - Florence GALLET **03 86 65 35 57**

OSTÉOPATHE - Audrey TABERLET **06 11 44 92 29**

ORTHOPTISTE - Camille CHRETIEN **03 86 96 05 05**

MICROKINÉSITHÉRAPEUTE - Cécile PRAS **06 58 78 39 15**

PODOLOGUE - Aurélie TACHY **03 86 64 59 28**



## EN PANNE ?

**SAUR**

N°Urgence **03 58 58 20 03**

**ENEDIS** **09 726 750 89**

**ENEDIS Urgence Tempête**

**03 86 48 51 11** (activé  
uniquement en cas de tempête)

**GDRF** (dépannage)

**09 69 36 35 34** Service Client

En cas d'**Urgence Sécurité**

**Gaz** **0800 47 33 33**



## CABINET DENTAIRE

**Cléa WAGNER,**

diplômée de la faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg

s'installe au côté de Philippe WAGNER.

Consultation sur RDV au **03 86 95 14 85.**

**BIENVENUE À ELLE !**



## NOS AMIS LES BÊTES

Vétérinaire Olivia FALQUE

**03 86 64 44 24**

SPA de Nailly

**03 86 97 02 46**

Fourrière du Sénonais  
à Nailly **03 86 97 24 80**



PHARMACIE SAINT-MARTIN **03 86 64 63 65**

Horaires : du Lundi au Vendredi 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h 30

& Samedi 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 17 h 00



CENTRE HOSPITALIER DE SENS **03 86 86 15 15**

CLINIQUE PAUL PICQUET **03 86 95 86 86**



## DÉCHÈTERIE DES SABLONS

Rue Bellocier 89100 SENS

**Tél. : 03.86.65.63.24**

Mardi, mercredi, jeudi,  
vendredi et samedi :  
9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Dimanche : 9 h - 12 h

Fermeture :

Lundi et jours fériés

## COMMERCE ET ENTREPRISES

SALON DE COIFFURE CL COIFFURE **03 86 64 65 61**

*Réservation possible sur le site [planity.com](http://planity.com)*

ESTHÉTICIENNE Maryline JACQUARD **03 86 64 17 75**

ANITA TAXI **03 86 65 39 33 / 06 09 46 50 23**

CHAMBRES D'HÔTES DE LA FERME DES GLACIERS **03 86 64 38 24**

**ZONE D'ACTIVITÉS « LES PRUNELLIERES » :**

ADECOM VISUAL PUBLICITÉ Enseignes, Publicité et Communication **03 86 65 47 26**

TECH-POMPES Spécialiste Matériel de Pompage, réparation, location **03 86 66 57 47**

HB TRAVAUX PUBLICS **03 86 86 85 49**

ACTION MÉTAL CONCEPT 89 Serrurerie et métallerie **03 86 86 07 58**

# Bien vivre ensemble

La participation de chacun d'entre nous contribue à la qualité de vie dans notre commune.

## Dépôts sauvages

Malheureusement, chaque lundi matin nous avons l'impression que la même scène se répète inlassablement aux abords de l'église ! Nous rappelons qu'il est interdit de déposer les ordures que ce soit en campagne, dans les chemins ou auprès des containers destinés au recyclage. Merci d'avoir le réflexe de jeter à la poubelle tous vos déchets !



## Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets est interdit et est puni d'une amende de 450 €. Les résidus de jardin doivent être apportés en déchetterie ou compostés afin de ne pas dégrader la qualité de l'air.

## Nos animaux de compagnie

Merci aux propriétaires de nos amis à quatre pattes de tout mettre en œuvre afin que leurs compagnons ne troublent pas la quiétude du voisinage par des aboiements trop intempestifs. Les déjections canines doivent être ramassées dans les rues afin que tout le monde cohabite harmonieusement dans une Commune propre. Merci de votre compréhension.

## Entretien des trottoirs et cheminements piétons

D'une manière générale, les haies, arbres et arbustes ne doivent pas gêner le voisinage. Aussi chaque propriétaire ou locataire doit assurer l'élagage des plantations empiétant sur la voie publique ou sur les propriétés mitoyennes. L'entretien des trottoirs et des cheminements piétons incombe aux habitants des maisons qui les jouxtent.



## Nuisances Sonores

Par Arrêté Préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers avec l'utilisation d'outils et d'appareils sonores, peuvent être effectués :

### Les jours ouvrables :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

### Les samedis :

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

### Les dimanches et jours fériés :

de 10 h à 12 h et de 16 h à 18h

Les bruits de voisinages tels qu'une musique trop forte sont interdits et peuvent être sanctionnés entre 22 h et 7 h.

# VIE COMMUNALE



## Marche de Dépollution le 13 juin 52 kg de déchets ramassés !

La cinquantaine de volontaires a ensuite partagé un pot de l'amitié pour clôturer cette première édition organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et le Comité Embellissement.



## 1<sup>er</sup> Repair Café le 1<sup>er</sup> Août

La première édition du Repair Café s'est tenue le 1<sup>er</sup> août sous le préau de l'école « Jules Ferry ». Les visiteurs ont pu trouver de l'aide ou un appui technique pour des petites réparations et ainsi donner une seconde vie aux objets.

**Une nouvelle édition aura lieu le 2 octobre 2022.**

## Concours des Maisons Fleuries



**Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé au concours. Sont primés :**

- 1 - Mme et Mr Jean-Pierre MORE - 17, Rue des Sublaines
- 2 - Mme et Mr Patrick SAMYN - 24, Les Joigneaux
- 3 - Mme et Mr Jean-Claude POULAIN - 51, Rue des Caves
- 4 - Mme et Mr José FERNANDES - 1, Rue Saint Exupéry
- 5 - Mme et Mr Nicolas DUBAN - 54, Rue des Caves

**Félicitation à eux !**

## Nettoyage des Terrains de Tennis

En mai, des bénévoles du Comité Embellissement ont nettoyé les terrains de tennis.  
Merci à eux !



## Les gagnants du Concours de boules du 14 juillet



## Belle fréquentation pour les Concours de Pétanque des vendredis soir de l'été !

De nombreux participants se sont déplacés pour les **CONCOURS DE PÉTANQUE** ouverts à tous les vendredis de l'été.

De 19 h jusque tard dans la soirée, la bonne humeur a été au rendez-vous.

Merci au club

« Le Cochonnet Martinot » et à son président Emmanuel Boquez !



## Succès pour « Les Raidillons Sénonais » le 27 juillet

Grande motivation des Cyclotouristes Martinots et de leurs proches pour cette 32<sup>e</sup> édition : 24 bénévoles et 320 participants !



## La colline : Tournage d'un film sur Napoléon



Le Grand Sénonais devient une terre d'accueil pour les tournages de cinéma. Aussi, après un Clip Musical cet hiver du groupe « Basile Palace », la colline a accueilli la section Cinéma du Lycée de Sens pour la réalisation d'un film destiné au Musée de SENS, à l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon.

# Travaux et Projets

## Création d'une Structure Multisport : City Stade



Sur un budget total de 89 552 € HT, 80% sont subventionnés par le Département, la Préfecture (DETR) et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (Fond de Concours). Le montage du dossier pour lancer l'Appel d'offres, a été réalisé en interne par les services de la Mairie.

Constitué de 2 lots, Réalisation de la plateforme / Structure et Équipements Multisports, une quarantaine d'entreprises ont consulté l'annonce.

La Commission d'Appel d'Offres, en présence d'un représentant du Trésor Public comme garant du bon déroulement, a proposé deux entreprises : COLAS et AGORESPACE.



La délibération du Conseil Municipal du 30 août a ensuite validé la notification des marchés.

Nous sommes donc maintenant dans la phase de planification des travaux.



## Nouveau panneau lumineux d'information

Il remplace l'ancien, en fin de vie, à l'entrée du village. Les grappes évoquent la vigne, présente sur notre commune depuis toujours et qui est en pleine renaissance avec le Domaine des Sénons.

La craie, qui constitue notre marque de fabrique Martinote, y est aussi présente dans la partie haute.

## Installation de lampadaires sur le chemin piétonnier entre l'École Primaire et la Maison de l'Enfance



Les lampadaires, à LED, ont une veilleuse de base, plus une cellule avec détection de présence qui déclenche un éclairage à pleine puissance.

## Audits Énergétiques des Bâtiments Communaux

Nous avons reçu le résultat des audits concernant la Salle Polyvalente, les écoles Maternelle et Élémentaire. Chacun comporte une cinquantaine de page et propose des scénarios intéressants avec le remplacement des chaudières, l'isolation, la menuiserie ou des capteurs solaires. Ils comprennent aussi tous les DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) de chaque bâtiment, qui est l'élément indispensable avant toute demande de subvention.

## Numérisation du cimetière



Depuis quelques mois, un petit groupe de bénévoles a entrepris la numérisation de toutes les informations contenues dans les dossiers du cimetière. Ce travail permettra à la fois une gestion plus dynamique des emplacements ainsi qu'un accès plus facile aux informations. D'ores et déjà, il s'avère que les concessions d'une trentaine de tombes sont arrivées à échéance, parfois depuis de nombreuses années. Aussi, conformément à la réglementation en vigueur, nous avons installés des panneaux devant les emplacements concernés pour alerter les familles. Nous les remercions de contacter la Mairie, elles pourront alors soit prolonger la concession soit l'abandonner.

Notre cimetière manque de place et arrive à saturation, la question se pose donc d'en créer un nouveau. Une gestion plus pragmatique permettra peut-être de pouvoir garder nos défunts dans un seul lieu ou tout au moins de reculer cette échéance.

## Les Commerces

Nous travaillons toujours sur le projet de Commerces. Nous entrons dans la phase de finalisation tant pour les cessions de terrain, le bornage, les relevés d'altimétrie. Nous sommes aussi en lien avec les différents concessionnaires des réseaux pour les raccordements des constructions. Et nous sommes dans la phase d'étude des aménagements intérieurs avec les futurs occupants des locaux. Le but est d'avoir un projet à maturité avant de déposer le permis de construire pour l'ensemble et d'éviter ainsi d'éventuelles modifications qui signifieraient des allers-retours et des ralentissements. Le projet avance !

## Plan de circulation : plateforme carrefour Route de Nailly / Grande Rue



Nous nous sommes rapprochés des Services Départementaux (la Route de Nailly est une départementale), afin qu'ils valident la réalisation d'une plateforme et nous donnent leurs éventuelles préconisations.

Nous préparons le dossier pour un futur Appel d'Offres. Le projet reste de toute façon à affiner, l'estimation du coût de réalisation ayant triplée par rapport à ce qui avait été prévu par un bureau d'étude lors de la dernière mandature.

D'autre part, le Comité des Travaux va se pencher fin septembre sur le plan de circulation.

## Martinots, à vos plantoirs !

Comme nous l'avions déjà annoncé, la Grande Rue a été choisie pour un projet test de fleu-



rissage participatif en bordures des habitations. L'installation de plantes dans le domaine public est règlementée, aussi en préalable une charte des bons usages devra être signée par les riverains.

Tous les Martinots pourront s'impliquer s'ils le souhaitent, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Nous espérons débiter ce projet à l'automne avec le calendrier suivant :

### Réunion publique d'information

#### 1<sup>er</sup> Atelier :

Balade dans la rue et identification des actions possibles.

#### 2<sup>e</sup> Atelier Technique :

Choix des végétaux et dimensionnement.

#### Novembre ou Mars :

Journée de Plantation commune à toute la rue.

# La Flore Sauvage Martinote

Un des joyaux du patrimoine naturel de Saint-Martin se situe au sud du coteau de l'église. Au-delà de la vue sur la vallée de l'Yonne et la ville de Sens, ces pelouses calcaires constituent les derniers milieux ouverts thermophiles si typiques du nord de l'Yonne où se mêlent des espèces d'influences méditerranéennes élargies et des espèces inféodées au sol crayeux. On les appelle les pelouses crayo-marneuses et nous ne les trouvons plus que dans le Nord de notre département à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elles ont quasiment toutes disparues par l'abandon de la gestion extensive traditionnelle, comme le pâturage ovin ou bovin ou par le grignotage du développement urbain ou d'autres activités humaines (plantations, vignes, cultures...)

## En quoi la flore de la zone Natura 2000 est-elle remarquable ?

Avec plus de 50 espèces lorsqu'une prairie classique en comporte souvent moins de 20, ces pelouses présentent une diversité floristique très élevée. De plus, beaucoup de ces espèces ne se développent que dans des conditions extrêmes de pente, d'ensoleillement, de sol squelettique et de présence d'affleurement crayeux. Pour n'en citer que quelques-unes, nous retiendront l'Anthyllide vulnérable, l'Herbe à l'esquinancie ou le Lin purgatif au sein d'un cortège d'Orchidées souvent important (Ophrys abeille, Ophrys mouche, l'Orchis bouc, l'Orchis pourpre, Cephalanthère).



Lin Purgatif



Orphys bouc



Ophrys Abeille

Il y a deux ou trois raretés sur Saint-Martin dont notamment l'*Erysinum odoratum* (le Vêlar odorant) avec moins de 16 « stations » dans toute la Bourgogne.



*Erysinum odoratum*

La floraison de ces milieux est plutôt vernale, assez tôt dans la saison début avril à mi-juin.

Quelles sont les attitudes à adopter pour préserver durablement ces espèces florales et la faune associée ?

Côté entretien des bords des routes il faut adopter la fauche dite sympa pour la biodiversité.

C'est à dire limiter la fauche au strict nécessaire sécurité des bas-côtés environ 60 cm (une lame de coupe) de début mars à début août.

D'août à février il est possible de couper plus large en laissant une partie des talus sans fauche.

Côté promeneur : ne pas piétiner, ni cueillir, ni jeter de détritrus pour permettre à cette biodiversité fleurs, insectes, papillons, reptiles, lézards, oiseaux, mammifère de s'épanouir.

Merci à Maxime JOUVE et Vincent REGNIER d'avoir partagé avec nous leur savoir et leur amour de la nature.

# Les écoles

## École Maternelle « Louise Michel »



Tél : 03 86 65 39 67

### Enseignantes :

**Amélie BURNY** (Classe des Petits et moyens) en remplacement de Mme SAUVAGE  
**Laura BRULEY** (Classe des Moyens et grands)

### Effectifs en septembre :

13 petits - 15 moyens - 18 grands  
= 46 élèves inscrits à ce jour pour la rentrée 2021

### Les nouveaux équipements à la rentrée :

- 1) **Projet informatique** : 2 vidéoprojecteurs tactiles et 2 ordinateurs (financement 50 % Éducation Nationale et 50 % Commune)
- 2) **Une structure de motricité** (Commune, Association Fais décoller mon école et coopérative scolaire)
- 3) **1 photocopieur**

## Classe IME de l'institut Sainte Béate

Ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe avec pour objectif la promotion des processus d'inclusion en milieu ordinaire des jeunes en situation de handicap. Six enfants de 7 à 11 ans seront accueillis le matin et à la cantine le midi avec les autres enfants. Ils seront accompagnés d'un enseignant et d'un éducateur spécialisé. Une réunion d'information aux familles a déjà eu lieu en juillet.

## École Élémentaire « Jules Ferry »



Tél : 03 86 65 70 39

### Ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe

### Enseignantes :

**Sophie BARRE** – Directrice - classe CE1  
**Audray HEBERT** – Classe CP  
**Hélène JOBARD** – Classe CM1/CM2  
**Estelle DIAZ** – Classe CE2 / CM1

### Effectifs en septembre :

22 CP - 18 CE1 - 15 CE2 - 14 CM1 - 18 CM2  
= 87 élèves inscrits à ce jour pour la rentrée 2021.

### Les nouveaux équipements à la rentrée :

- 1) **Projet informatique 2020** : 4 vidéoprojecteurs et 4 ordinateurs (Projet 2020 avec financement 50 % Éducation Nationale et 50 % Commune)
- 2) **Projet informatique 2021** : 10 ordinateurs portables enfants et 5 ordinateurs portables enseignants (70 % Éducation Nationale et 30 % Commune) et des ressources numériques (50 % Éducation Nationale et 50 % Commune)
- 3) **1 photocopieur**

# TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020/2021

## *Une année si particulière*



### Le Cirque STAR fait son show à l'École élémentaire

La situation sanitaire n'ayant pas permis d'organiser la traditionnelle kermesse de fin d'année, une manifestation originale, orchestrée par le Cirque STAR a été organisée à l'École « Jules Ferry » sur une journée du mois de Juin avec un spectacle de cirque et des ateliers communs à tous les écoliers.



### L'atelier Musique a donné du rythme durant toute l'année scolaire

Le partenariat avec le Conservatoire Intercommunal Musique, Danse, Théâtre de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a été, fort heureusement, maintenu avec l'intervention tous les vendredis de Benjamin BENARD, professeur de musique. Le travail de l'année, chants et percussions, a fait l'objet d'une restitution générale au sein de chaque classe et d'un enregistrement à destination des familles.



### COLLÈGE

### En route pour le collège !

Fin juin, une cérémonie a eu lieu pour tous les jeunes Martinots de CM2 qui intègrent le collège l'année scolaire 2021 / 2022.



## Portes Ouvertes à la Maison de l'Enfance

Les parents ont été conviés à la Maison de l'Enfance fin juin pour la plus grande joie des enfants !



## LA CAISSE DES ÉCOLES



C'est un établissement public communal, dont le budget est distinct de la commune à laquelle il est rattaché. Elle permet de financer des actions à caractère éducatif, culturel, social. Dans notre commune, elle permet de financer le transport en bus des élèves à la piscine, les cours de piscine encadrés par un maître-nageur et une partie du coût des sorties scolaires de fin d'année et des spectacles pour l'école maternelle.

Vous pouvez participer à son financement. La cotisation (déductible des impôts sur le revenu) est fixée à 5 € minimum (payable par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces, en mairie).

## Concours de dessin

Saint-Martin participe au Concours de dessin organisé par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, compétente dans la collecte des déchets, pour décorer les bacs disposés dans la commune. À vos crayons !

Fais un dessin sur les thèmes suivants :  
 "Je protège mon environnement"  
 "La réduction des déchets"  
 "Je trie mes déchets"



Tu as moins de 18 ans, tu souhaites participer au concours, rends-toi dans ta mairie pour compléter ton bulletin d'inscription et le règlement du concours.

Dessin à retourner en mairie avant le vendredi 5 novembre 2021

[www.grand-senonais.fr](http://www.grand-senonais.fr)

## Maison de l'Enfance



Tél : 03 86 66 20 99



Tarifs pour les Martinots :

## Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi :  
7 h / 18 h 30

Mercredi : 7 h / 18 h

Réservation de la  
cantine sur  
[Monespacefamille.fr](http://Monespacefamille.fr).

Se renseigner en Mairie.

|                                       | QUOTIENTS     |               |               |               |               |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                                       | 0 à 400       | 401 à 680     | 681 à 1100    | 1101 à 1400   | + de 1400     |
| <b>CANTINE</b>                        |               |               |               |               |               |
| CANTINE (REPAS)                       | 1,89 €        | 2,47 €        | 2,91 €        | 3,35 €        | 3,49 €        |
| TEMPS MERIDIEN (12h-14h)              | 1,11 €        | 1,45 €        | 1,70 €        | 1,96 €        | 2,04 €        |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>3,00 €</b> | <b>3,92 €</b> | <b>4,61 €</b> | <b>5,30 €</b> | <b>5,53 €</b> |
| PANIER REPAS P.A.I (12h-14h)          | 1,11 €        | 1,45 €        | 1,70 €        | 1,96 €        | 2,04 €        |
| <b>GARDERIE</b>                       |               |               |               |               |               |
| GARDERIE MATIN                        | 1,11 €        | 1,45 €        | 1,70 €        | 1,96 €        | 2,04 €        |
| GARDERIE SOIR AVEC GOÛTER             | 1,35 €        | 1,76 €        | 2,07 €        | 2,38 €        | 2,48 €        |
| <b>ACCUEIL PERISCOLAIRE</b>           |               |               |               |               |               |
| 1/2 JOURNÉE SANS REPAS                | 2,21 €        | 2,89 €        | 3,40          | 3,91 €        | 4,08 €        |
| 1/2 JOURNÉE AVEC REPAS                | 4,65 €        | 6,09 €        | 7,16          | 8,23 €        | 8,59 €        |
| JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER | 8,21 €        | 10,74 €       | 12,63         | 14,52 €       | 15,16 €       |

Autres Tarifs : s'adresser à la Maison de l'Enfance 03 86 66 20 99 ou à la Mairie 03 86 65 08 79



# Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes est maintenant constitué pour 2 ans (prochaine élection en janvier 2023). Deux samedis matin par mois, accompagnés de Morgane STETTLER, déléguée à la Jeunesse, ils se réunissent avec enthousiasme et beaucoup de motivation pour lancer des projets qui leur tiennent à cœur.

D'ores et déjà, ils ont initié la « Marche de Dépollution », ils ont préparé des activités pour la Fête de Pâques sur le stade (malheureusement annulée à cause de la Covid).

**Leur prochain défi, la préparation d'Halloween le 6 Novembre 2021 à la salle Polyvalente avec :**

DE GAUCHE À DROITE

En haut :  
 Jade BINON-AGUSSOL, 6<sup>e</sup> ;  
 Kaan DURSUN, 6<sup>e</sup> ;  
 Khalissa AZZOUZI, CM2 ;  
 Asya DURSUN, 5<sup>e</sup>.

En bas :  
 Sélène ARAULT, 6<sup>e</sup> ;  
 Matis GUINOT, 5<sup>e</sup> ;  
 Dieynaba-Aïssatou DIAGNE, 6<sup>e</sup>.

Manquent sur la photo :  
 Sofia JELLOULI, 3<sup>e</sup> ;  
 Lola LESPIAUCQ, CM2.



- Un Concours de gâteaux ouvert à tous sur le thème d'Halloween
- Un Concours de la citrouille la mieux décorée
- La dégustation des gâteaux
- La diffusion du premier volet du Film « Harry Potter



# Deux jeunes Martinots intègrent le Pôle Espoirs Basketball à DIJON

Arrivés l'âge de 2 ans à Saint-Martin, **Ewen et Nathan PIEAU**, des jumeaux de 13 ans, ont très vite fait du sport pour canaliser leur énergie débordante : baby judo, football sur le stade du village, volley-ball et finalement basketball à partir de 7 ans, car « *au basket, tu cours tout le temps !* » explique Ewen.

Les deux jeunes garçons sont licenciés au club sportif **ÉLAN SENS PARON BASKET**. Et là, leurs qualités athlétiques sont vite remarquées. Ils parcourent la Bourgogne-Franche-Comté pour des compétitions de Dijon à Chalon-sur-Saône, en passant par Mâcon, Besançon ou Lons-le-Saunier.

Les entraînements, en cette période de pandémie, se sont déroulés dans des conditions particulières : individuellement, sans contact et sans transmission de ballon et afin de préserver leur condition physique, ils ont pratiqué la course à pied car, selon Nathan « *il y a tout ce qu'il faut autour du village pour faire des trails et des sorties natures* ».

Sélectionnés cette année parmi les meilleurs basketteurs de Bourgogne dans leur catégorie d'âge, Ewen et Nathan vont

maintenant intégrer le Pôle Espoirs Basketball de DIJON. Ewen est déjà « *pressé d'y aller* ». Leur temps sera partagé entre les cours du collège et les entraînements journaliers (11h-13h et 16h-18h). Ensuite pour intégrer l'INSEP (Institut National du Sport) qui prépare les sportifs de haut niveau aux Jeux Olympiques et Paralympiques ou un centre de formation, il faut aussi réussir scolairement. Nathan explique « *le cursus est sélectif, il y a de la concurrence et il faudra avoir suffisamment de temps de jeu pour s'améliorer* ». Il le sait bien, il a participé et gagné la finale départementale du Challenge Benjamin organisé par le Comité de l'Yonne, mais il a malheureusement terminé 2<sup>e</sup> à la finale régionale.

Encouragés depuis tous petits par des parents très sportifs et par leur grande sœur Kemy, joueuse au club **SENS VOLLEY 89**, les deux frères souhaitent devenir basketteurs professionnels. Aujourd'hui mesurant respectivement 1,81 m et 1,68 m, ils ne se fixent aucune limite et rêvent de basket de haut niveau et de leur équipe préférée les « Nets de Brooklyn » de la NBA, principale ligue professionnelle de basket aux États-Unis.



*Bravo à eux !*

# Vie associative

## Un nouveau pas de tir pour le Saint-Martin Archers Club

Créé en 1996 par James GAUTHE, le club compte une trentaine de licenciés, enfants et adultes. Tous les samedis matin du mois de juillet, des séances découvertes ont été proposées à tous les Martinots. « Le tir à l'arc est une belle école de la vie avec l'apprentissage de l'humilité. Il faut savoir se remettre constamment en question pour pouvoir progresser » dit le président Cédric BOLLORÉ, qui a participé, avec six autres icaunais, aux Championnats de France Individuel à RIOM au mois d'Août.



*« Chacun évolue à son rythme et choisit ou non de faire des compétitions. Le pas de tir extérieur sera Route de Nailly, l'ancien, sur le stade, obligeait à jongler avec les horaires des autres clubs pour des raisons de sécurité ».*

*Cédric Bolloré*



### Entraînement au Centre Aéré :

Un lundi / mois pour les Adultes de 18 h à 20 h  
Mercredi de 18 h / 20 h  
Vendredi de 18 h / 20 h

### Entraînement sur le pas de tir extérieur :

à partir du mois de mars

CONTACT

**Cédric BOLLORÉ**



06 08 04 93 40



saintmartinarchersclub89@gmail.com

## Amicale des Aînés "Club Gaston Rat"

Après une longue interruption liée à la situation sanitaire, le club a repris ses activités du jeudi après-midi depuis le 9 septembre. Toutes les personnes désirant partager un lien d'amitié et de convivialité au sein de notre commune sont invitées à nous rejoindre, elles sont les bienvenues.



CONTACT : **Colette RAT**



06 60 24 69 30

## Les Fourmis Martinotes

Forte de 30 bénévoles, l'Association a organisé cette année 2 Bourses "Puériculture". Il est à noter qu'il y a eu beaucoup moins de dépôts et de visiteurs, la conséquence étant une baisse de moitié des bénéfiques. Chaque année, entre 1000 et 1500 € sont reversés à la Caisse des Écoles, à la Bibliothèque ou au CCAS, « mais malheureusement en 2021, cela paraît compromis » confie Régine CARUANA.

La fin de l'année se présente sous de meilleurs auspices avec deux dates à retenir : octobre pour les vêtements et décembre pour les jouets.



CONTACT

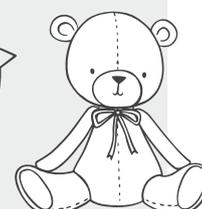
**Régine CARUANA**


06 42 01 31 60


**regine.boudevillain@  
wanadoo.fr**

**Quelques animations sont aussi au programme :**

- Repas Dansant Choucroute à la Salle des Fêtes le 28 Novembre à 12 h. Tarif 25 €
- Galette des Rois Dansante en début d'année prochaine.
- Des Thés Dansants sont aussi à l'étude en 2022.



## Club Nautique des Martinots

Ski Nautique sur la base  
nautique de Saint-Martin

CONTACT

**Cyrille POTTIER**


06 07 27 27 28

## La Chaîne de l'Espoir



CONTACT

**Béatrice KADDOUR**


06 35 23 30 91

## La Clef des Chants

Chorale



CONTACT

**Marie-Jeanne GAUTHE**


06 82 96 24 73


**mijanegauthe48@hotmail.fr**

## Le Cochonnet Martinot

Pétanque

CONTACT  
**Emmanuel BOCQUEZ**



06 14 25 28 87



ebocquez@gmail.com

**Entraînement au  
Complexe sportif de  
Saint-Martin**

**Horaires**

Février à Octobre

Le vendredi de 15 h 45 à 20 h

Octobre à Février

Samedi de 14 h à 20 h

## Gymnastique Volontaire

CONTACT  
**Nicole LEGRON**



03 86 65 69 59

**Entraînement  
Salle des Fêtes**

Chaque mercredi

8 h 45 à 9 h 45



## Les Cyclotouristes Martinots

Les rendez-vous hebdomadaires des Cyclotouristes Martinots (sous réserve de météo favorable) :

**Sortie ROUTE** le dimanche matin à 8 h 30 devant l'École Jules Ferry (50 à 80 km)

**Sortie VTT** le dimanche matin à 9 h devant l'École Jules Ferry (25 à 35 km)

CONTACT

**Olivier BARROIS**



06 16 25 19 72



[www.cyclosmartinots.free.fr](http://www.cyclosmartinots.free.fr)  
[www.barrois.fr/VTT](http://www.barrois.fr/VTT)

## Fais Décoller Mon École

Le but de l'Association est de créer des événements afin de récolter des fonds, des dons, ou matériels divers permettant de financer des projets et/ou d'améliorer la vie scolaire.



06 36 79 85 37



faisdecollermonecole89100@yahoo.com

## FC St Martin

Club de Foot

CONTACT  
**Audina FERNANDES**



06 21 03 45 00

## Olympique Martinot

Club de Foot

CONTACT  
**Joël VERBEURGT**



06 25 07 01 64

## Saint-Martin Loisirs 89

Club de Foot

CONTACT  
**06 59 77 11 66**



[sec.stmartinloisirs89@gmail.com](mailto:sec.stmartinloisirs89@gmail.com)

Yoga

## Association « Au cœur du Lotus »

*Début des cours reporté ultérieurement, en fonction de la situation sanitaire.*

RENSEIGNEMENTS :  
**Alix au 06 62 08 89 20**



[Aucoeurdulotus89@gmail.com](mailto:Aucoeurdulotus89@gmail.com)  
[yogaeurlotus.e-monsite.com](http://yogaeurlotus.e-monsite.com)

# La famille ADNET



Raymonde, Maurice, Simone et Thérèse sont frères et sœurs et Martinots depuis toujours. Ils partagent avec nous leurs souvenirs d'enfance dans les années quarante et au début des années cinquante.

L'exode a jeté sur les routes Louis, leur père, originaire de la région de Verdun. Il rencontre Germaine avec qui il s'installe à Saint-Martin, dans la Grande Rue, à côté de la ferme des COYDON pour qui il travaille en tant qu'ouvrier agricole. Et là vont naître 5 enfants, l'accouchement se faisant à chaque fois à la maison avec l'aide de la femme du patron.

Ils se souviennent : Saint-Martin c'était presque uniquement la Grande Rue. La Rue des Caves (la Rue du Milan jusque dans les années 60) est encore un chemin de terre où quelques rares maisons sont implantées.

C'était un village agricole composé essentiellement de fermes, petites et grandes. Les vignes couvraient les collines. Raymonde se rappelle qu'un jour, alors qu'ils mangeaient des pêches de vignes, le père GONDELLE, le garde-champêtre, qui surveillait les braconniers avec des jumelles, les avait surpris et couru après ! Thérèse elle, se remémore leurs jeux dans les tranchées quand l'eau courante a été installée dans le village.

Les jours d'école, les enfants, tous habillés d'une blouse et de galoches en bois, recevaient un quart

de lait dit « de Mendés France » du nom du président du Conseil qui en avait institué la distribution en France. Un poêle trônait dans les deux classes, mais Raymonde se souvient qu'ils ramenaient des briques chaudes emmaillotées pour se réchauffer. Les vacances duraient deux mois et demi avec la reprise des cours le 1<sup>er</sup> octobre ! En 1952, à la mort du Maire, Roger ARAULT, l'école a fermée pour que tous les enfants se rendent à pied au cimetière par le chemin caillouteux de l'église.



Germaine, la mère, était une « pleureuse » : Quand quelqu'un décédait, elle passait dans toutes les maisons pour prévenir du décès (pas de téléphone bien sûr !). Le père RIDET, lui, annonçait les nouvelles de la commune par des roulements de tambour en commençant par « Avis à la population... ».

Il y avait alors l'épicerie de Marguerite BRIZARD dans la Grande Rue et 3 bistros, le premier La Cantine à l'angle des routes de Nailly et de Courtois, le deuxième, une cabane en bois, à l'entrée du village en contrebas de la falaise, et le dernier, chez TESSON, qui existait encore il y a une quinzaine d'années. Les gens du pays, dont Louis et Germaine, y faisaient du théâtre dans l'arrière salle en interprétant des scénettes humoristiques. Plus tard c'est le cinéma qui prendra la place tous les vendredis soir. Les mariages, les banquets, les bals aussi se tenaient là. Un jour, quelqu'un y est mort en dansant, on l'a ramené chez lui dans une brouette !

À partir de 1950, une « cavalcade » a lieu tous les ans : des chars, fleuris par les habitants, défilent et vont sous les applaudissements même jusqu'à PARON et SENS. La tradition perdurera jusque dans les années 80.



Cavalcade - Maurice avec son béret marin - Rue du Milan

Chaque commune avait ses pompiers volontaires : à Saint-Martin, la pompe à bras était testée chaque mois au bord de la rivière. Il n'y avait que trois ou quatre voitures et des chevaux. Mais il y avait un train à vapeur : le « tacot » jusqu'en 1948 ! La gare était à l'emplacement de l'actuel parking poids lourds vers le rond-point, avec le lavoir derrière en contrebas. Souvent, quand il redémarrait, les voyageurs étaient obligés de descendre et de marcher à côté pour qu'il puisse monter la côte qui menait à Sens ! Et la fratrie de conclure « Tout le monde s'entraînait et se donnait la main. C'est vrai que les familles restaient plus groupées, on se mariait avec des gens du village. On n'avait rien mais on était heureux ! »

GASTRONOMIE

# La gougère

Cette spécialité gastronomique Bourguignonne dont la notoriété dépasse de loin ses frontières, est un incontournable des apéritifs. Elle se servait jadis « en dessert des déjeuners dominicaux ».



Michel CLÉMENT, nouvellement arrivé à Saint-Martin, a été à la tête du Relais de Villeroy pendant 42 ans. Il nous détaille la recette qu'il a réalisée tant de fois.

## INGREDIENTS

Pour 25 à 30 pièces :  
 1/4 litre, moitié eau / moitié lait  
 75 g de beurre  
 150 g de farine  
 4 œufs  
 125 g de Comté  
 Une pincée de sel, poivre du moulin



# ETAT CIVIL

## Naissances

14 Janvier : Leiya HASSIBI  
8 Mars : Lenny MANIERE  
10 Mars : Salomé NIEL  
24 Mars : Katnys SZCZEPANSKI  
10 Août : Selena THORAILLER  
12 Août : Aliyah SUISSE  
15 Août : Ethan LESCUREUX CANAS

## Mariages

5 Juin :  
Mohamed FOFANA et Kawthara MOHAMED ABDOU  
17 Juillet :  
Mickaël AUDEBERT et Julie PERRETIN  
31 Juillet :  
Thomas MORASIN et Sandrine TIREL  
4 Septembre :  
Yann RIVEL et Lauranne GUILLE

## Ils nous ont quittés

31 mars : Paulette KLEIN née JUBLOT  
17 avril : Madeleine JACQUINOT née LAFILE  
20 avril : René FOUTEAU  
27 avril : Bernard SEGUIN  
28 avril : Roland CARQUIGNY  
1<sup>er</sup> mai : Noëlle SEGUIN née DIÉTRIEX  
7 mai : Guy LECOCQ  
10 mai : Dorina GASPARDO née CERCOLANI  
12 juin : Marie VERNOTTE née GAUTIER  
16 juin : Philippe FLEURY  
18 juin : Antonin BRUN  
18 juin : Joël BERTRAND  
21 juin : Michel VIALLE  
2 juillet : Christophe GRAMAIN  
15 juillet : Alain STAUFF  
8 août : Elisabeth DAVID  
29 août : Marcos-Lorenzo de MORELOS  
3 septembre : Georges CONTESENNE  
8 septembre : Andrée DONNAR née PONCHARD  
21 septembre : Andrée MITAIS née HASARD

Préchauffer le four à 180°.  
Mélanger l'eau, le beurre.  
Faire bouillir jusqu'à ce que le beurre soit fondu.  
Retirer la casserole du feu et ajouter la farine. Bien mélanger.



Remettre sur feu moyen en remuant énergiquement pour « dessécher » le mélange.

Sortir du feu.  
Ajouter les œufs un à un, en mélangeant bien entre chaque, jusqu'à ce que la pâte soit bien homogène.



Faire rentrer de l'air en soulevant énergiquement la pâte pour que les gougères prennent plus de volume. Ajouter le Comté coupé en petits cubes. Assaisonner et mélanger.



Sur une plaque recouverte de papier sulfurisé, « coucher » les gougères avec une cuillère à dessert. Mettre au four pendant 15 mn environ (en fonction de votre four). Les sortir quand elles sont sèches et dorées.  
Bon appétit !

On peut remplacer le lait par de l'eau, les gougères seront juste moins dorées. Il est possible de congeler les gougères crues et quand elles sont dures, on peut les conserver dans un sac.



# Morts pour la France

Le temps passe et cent ans après, les noms gravés sur le Monument aux Morts n'évoquent rien pour la plupart d'entre nous. Seuls quelques anciens ou quelques vieilles familles Martinotes ont gardé la mémoire d'un grand-père ou arrière-grand-père « Mort pour la France ».

*Qui étaient ces hommes ? Essayons de leur redonner un visage, une identité...*

## 14/18

En 1910, Saint-Martin ne comptait que 430 habitants et avec 25 hommes morts au combat, on peut dire que chaque Martinot a été touché de près ou de loin par la perte d'un enfant, d'un mari, d'un frère ou d'un voisin.

Tout commence avec l'ordre de mobilisation générale décrété le 1<sup>er</sup> août 1914, tous les français soumis aux obligations militaires doivent alors quitter leurs proches, leur travail pour rejoindre leur régiment. **Fernand Fucili**, 21 ans, maçon est le premier à mourir dès le 22 août en Belgique. Dans le mois qui suit cinq autres Martinots sont tués au combat : **Lucien Coydon**, 22 ans, coupeur en chaussures, le 30 août. Le 22 septembre, son cousin, **Émile Mailant**, élève ecclésiastique, affecté à la section d'infirmiers militaires, est déclaré « disparu » à Monfaucon en Argonne. Et ce même jour, au même endroit, un autre enfant du pays est porté disparu : **Alexandre Tolard**, 33 ans, domestique de ferme. Un secours de 150 francs sera payé en 1916 à sa veuve et à ses enfants, deux ans après ! Un autre domestique de ferme de 29 ans, **Raphaël Lachaume** est lui aussi porté disparu en septembre, dans l'Aisne cette fois.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **LACHAUME** 24

Prénoms *Raphaël*

Grade *sergent*

Corps *1<sup>er</sup> Régiment de Fusiliers 141<sup>6</sup>*

N<sup>o</sup> *02199* au Corps. — Cl. *1408*

Matricule. *149* au Recrutement *Lus*

Mort pour la France le *25 septembre 1914*

à *La Breuille, Aisne*

Genre de mort *Serpenté au combat*

Né le *6 décembre 1886*

à *La Chapelle-sur-Brèche* Département *Yonne*

Arr<sup>o</sup> municipal (si Paris et Lyon). }  
à délastr rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le *24 Mars 1921*

par le Tribunal de *Loens*

act<sup>o</sup> ou jugement transcrit le *23 avril 1921*

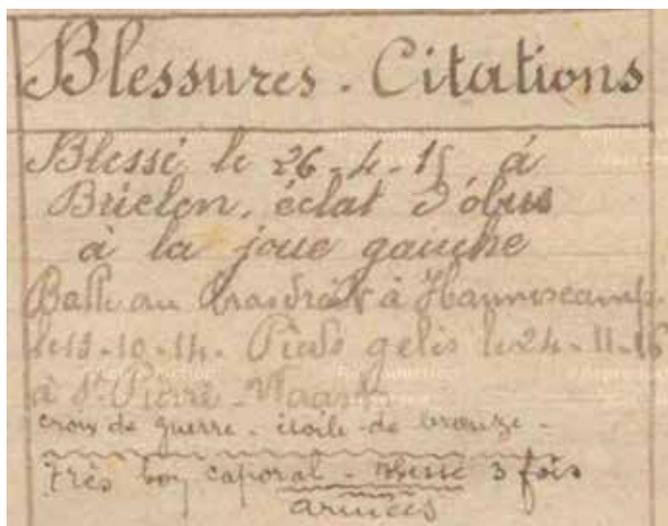
à *St-Martin, du Partre Yonne*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

534-708-1021. [20134.]

La mort ne pouvait être attestée pour ces soldats ensevelis sans témoins dans une tranchée, pulvérisés ou mort entre les lignes. Il fallait parfois plusieurs années aux familles pour obtenir un jugement déclaratif de décès, permettant seul d'officialiser la mort et de permettre l'obtention d'une pension et régler la succession du défunt présumé.

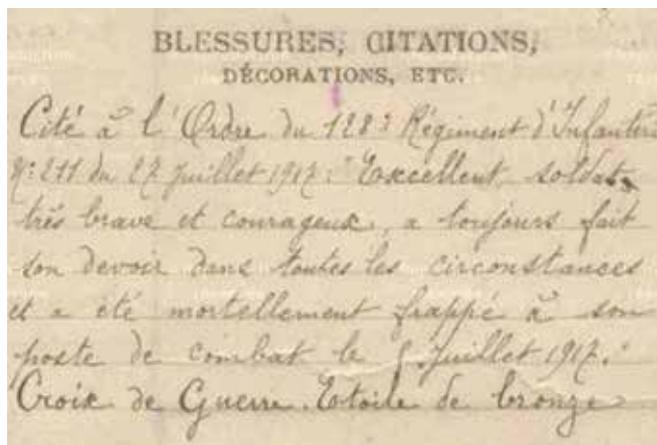
Deux autres cousins vont mourir pour la France : **Léonce et Georges Lepinet**. Ce dernier, comme d'autres soldats de Saint-Martin, va recevoir une médaille prestigieuse : la Croix de guerre. Alphonse JUIN, Maréchal de France disait «Lorsque dans notre pays on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de guerre que se tournent les regards». Mouleur métallurgiste, mort en Argonne à 22 ans, on trouve dans son dossier militaire le commentaire « *Excellent soldat, très brave, très courageux...* ». Et aussi **Paul Labbé**, métallurgiste de 21 ans « *Très courageux. Dans des circonstances difficiles a assuré la liaison avec un parfait dévouement* ». Ou encore cette médaille donnée à **André Vincent**, 20 ans, sergent, bachelier et étudiant Es-lettre à Paris dont les parents habitent notre village « *A été tué en s'élançant sous un violent barrage d'artillerie lourde, à l'assaut d'une position fortement organisée, le 8 août 1916, à Maurepas* ».



Citation Georges Lepinet

Et les morts s'enchaînent : **Maurice Dubois**, 20 ans, maçon, **Armand Van Hove**, 21 ans, chef mineur en phosphate, **Julien Mondemé**, 29 ans, garçon de salle à Courbevoie, **Paul Dégardin**, 29 ans, ouvrier, **Marcel Boyer**, 30 ans, agriculteur, **Eugène Leucot**, 34 ans, Croix de Guerre, manouvrier, qui a eu les pieds gelé en 1916 et

**André Botion**, charretier, qui meurt de la tuberculose à 21 ans à son retour du front. Les Joigneaux paieront un lourd tribut avec la mort de deux de ses paysans **Georges Bauland**, 21 ans et **Alphonse Lalliat**, Croix de guerre, 37 ans.



Dossier militaire Eugène Leucot

Il y a aussi ceux qui sont partis loin de chez eux avec par exemple **Henri Foucault**, domestique, domicilié aux Caves. Il perd la vie à 35 ans à Bitola en Macédoine (actuelle Serbie), en combattant dans les Balkans au sein de l'Armée Française d'Orient. On le sait peut-être moins, mais de nombreux prisonniers sont envoyés en Allemagne dans des camps, deux Martinots y mourront de maladie comme **Stanislas Guibourget**, 37 ans, manouvrier, décédé à Bommersheim en octobre 1918 ou **Albert Godeau**, Maçon, 20 ans, Croix de guerre. Celui-ci sera porté disparu le 28 mai 1918 à Vailly dans l'Aisne pour finalement être retrouvé sur les listes officielles allemandes de prisonniers où il est déclaré mort le 12 novembre 1918 au Lazaret de Stendal, le lendemain de l'Armistice.



## La Seconde Guerre Mondiale

Seuls cinq noms figurent sur le monument aux morts pour cette période, cela paraît peu. Nous avons peu de renseignements sur deux d'entre eux mais les causes de la mort de trois autres sont caractéristiques de cette époque. En effet ils ont été déportés en Allemagne, les deux premiers pour résistance : **Maurice Leclerc**, 20 ans décédé au camp de concentration de Bergen-Belsen le 21 juin 1944, tout comme **Joseph Eugène Heulard**, 55 ans, qui meurt au camp de Neuengamme à coté de Hambourg le 14 février 1945. Tous deux partiront de Compiègne, lieu de regroupement pour la constitution des convois ferroviaires vers les camps de la mort.

Et le troisième Martinot est la victime de ses compatriotes en cette période trouble : **Fernand Deguergue**, 33 ans, garde-signaux au service de l'Exploitation SNCF à La Grande Paroisse, qui est arrêté sur dénonciation pour détention illégale d'armes. D'abord interné à la maison d'arrêt de Fontainebleau, il sera déporté depuis Paris le 22 octobre 1942 et passera par différents camps avant d'arriver à Untermassfeld où il décède le 06 novembre 1943. Son nom est gravé sur une plaque à la gare de Lyon à la mémoire des agents SNCF tués pendant la guerre.

### SITES CONSULTÉS :

[geneafrance.com](http://geneafrance.com) / [memorialgenweb.org](http://memorialgenweb.org) / [archivesenligne.yonne.fr](http://archivesenligne.yonne.fr) / [filae.com](http://filae.com) / [memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)



© Yves Scailaballe

**Établissement Yonne**  
48 chemin des Ruelles  
89380 Appoigny  
Tél. : 03 86 53 59 50  
yonne@colas.com

**#CE QUI NOUS RELIE**  
Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : travaux routiers, VRD, assainissement, eau potable, travaux particuliers...

**COLAS**  
WE OPEN THE WAY

[www.colas.com](http://www.colas.com)



CHAUFFAGE - CLIMATISATION - PLOMBERIE  
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE - ENERGIES NOUVELLES  
INSTALLATION ET DEPANNAGE

ZA Vigne des Pierrottes  
12 Rue Saint Marc 89100 MAILLOT  
Tél : 03 86 65 28 34 E-mail : [nadalon@wanadoo.fr](mailto:nadalon@wanadoo.fr)



**03 86 65 39 33**  
**06 09 45 50 23**

[anitataxi@orange.fr](mailto:anitataxi@orange.fr)  
19, rue des Celliers - 89100 Saint Martin du Tertre  
Place des Dix - 89100 Collemiers



**E. Leclerc**   
**TRAITEUR**

**CHARCUTERIE TRAITEUR**  
Un service de proximité pour un repas de qualité

[www.traiteur.leclerc](http://www.traiteur.leclerc)  
**03.86.64.00.40**

CENTRE E.LECLERC, LE PRÉ AUBERT 89100 SAINT-DENIS-LÈS-SENS



ENTRETIEN ET RÉPARATION  
DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE  
PNEUMATIQUE  
PRISE EN CHARGE  
CONTRÔLE TECHNIQUE

**GARAGE MULTIMARQUE**  
1, allée du Stade - 89100 NAILLY  
**Tél : 03 86 67 23 61 - autoservices89@orange.fr**

**VOTRE PUB ICI**  
**DANS LE PROCHAIN BULLETIN ?**

 **TYPOCENTRE**  
CRÉATEUR • IMPRIMEUR

Contactez Delphine  
[d.verot@typocentre.fr](mailto:d.verot@typocentre.fr)

Directeur de la Publication : Daniel CORDILLOT, Maire - Responsable de la Rédaction : Catherine ARNOULD  
Ont participé à ce numéro : le Comité Communication, les Élus, Corinne MOUROUX, Hayriyé GAGLAYAN

# EXPRESSION LIBRE

## des groupes municipaux

### ENSEMBLE ET AUTREMENT POUR LES MARTINOTS

Cette première tribune libre des groupes d'élus est déjà pour nous l'occasion de remercier les Martinots qui nous ont fait confiance en nous donnant une large majorité lors des élections municipales de juin 2020.

C'est aussi l'occasion, un peu plus d'un an après notre arrivée, de faire un premier point sur notre gestion municipale.

Nous avons à ce jour encore des imperfections mais travaillons à améliorer notre fonctionnement.

Le 6 juillet 2020, dès notre arrivée, nous avons dû régler en urgence un certain nombre de problèmes laissés par l'équipe précédente : Achat de véhicules pour les services techniques qui n'en avaient plus, clôture budgétaire 2019 qui n'avait pas été faite, élaboration du budget 2020, mise à plat des congés des agents pour 2019 et 2020, litiges en cours depuis parfois plusieurs années...

Parallèlement, nous avons lancé plusieurs projets de notre programme. Certains sont devenus réalité, d'autres vont démarrer, d'autres enfin sont encore en préparation mais devraient déboucher prochainement.

D'entrée, les élus minoritaires n'ont pas manqué de nous critiquer (ce qui est dans leur rôle), mais fort rarement (et nous le regrettons) ils ont présenté des propositions alternatives. Paradoxalement, ils nous reprochent aussi de « copier » leur programme, car ils avaient réfléchi à certains projets similaires. Nul plagiat de notre part. Et nous ne nous contentons pas d'y réfléchir, depuis 1 an, nous nous sommes attelés à leur réalisation.

*Les élus du groupe majoritaire « Ensemble et Autrement pour les Martinots »*

### LA FORCE D'UNE ÉQUIPE POUR NOTRE VILLAGE

Chères Martinotes, chers Martinots

Nous tenons à remercier au nom de notre équipe, toutes les électrices et tous les électeurs qui ont porté leur vote sur notre liste "La force d'une équipe pour notre village". Pendant cette mandature nous remplirons notre rôle d'opposition en conseil municipal de manière respectueuse et constructive.

*Francis Berry (conseiller municipal)*

### COLLECTIF SOLIDAIRE MARTINOT

Chers Martinots et Martinotes,

La loi oblige à l'expression des voix de la minorité, nous profitons de cette occasion réservée au magazine municipal pour faire entendre la voix du Collectif Solidaire Martinot. Un an après les élections municipales, peu de changement visible dans notre village ! 6 années d'expérience dans l'opposition ne permettent pas de trouver des solutions miracles une fois élu ! Nous avons choisi de ne pas contester par des tracts glissés dans les boîtes aux lettres : nous préférons être FORCE DE PROPOSITION au Conseil Municipal et AGIR pour contribuer à l'intérêt général. Les membres du Collectif Solidaire Martinot ont largement intégré les comités municipaux, participé au nettoyage des cours de tennis et à la campagne de ramassage des détritrus. Notre élue, Christelle Lombardo, tente de créer le débat lors des conseils municipaux. Même si ces interventions ne trouvent pas l'écho attendu, elles ont pour objectif de susciter le questionnement des élus de la majorité. Ainsi, les sujets de la vente de l'auto-école et le projet d'implantation « carrefour city » ont fait l'objet d'un recours à notre initiative devant le Préfet, représentant de l'Etat dont le Maire est le subordonné. Le CSM reste déterminé à agir dans l'intérêt du citoyen, à vous informer, et à proposer des alternatives pour améliorer la qualité de vie dans notre village.

Nous restons à votre service : [collectifsolidairemartinot@gmail.com](mailto:collectifsolidairemartinot@gmail.com).

Facebook Collectif Solidaire Martinot

*Les membres du Collectif Solidaire Martinot (CSM)*



Une quarantaine d'adhésions  
à des clubs ou associations  
Martinotes lors de la

# 1<sup>re</sup> Fête des associations

du 18 septembre.

